



---

**Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique**

**Trente-septième session**

Doha, 26 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2012

Point 7 de l'ordre du jour

**Recherche et observation systématique**

**Recherche et observation systématique**

**Projet de conclusions proposé par le Président**

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note avec intérêt des déclarations faites à sa trente-sixième session par les représentants de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), du Système mondial d'observation du climat (SMOC) et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et, à sa trente-septième session, par les représentants de l'OMM et du Comité mondial d'observation de la Terre par satellite (CEOS).
2. Le SBSTA s'est félicité du projet du Comité directeur et du secrétariat du SMOC d'élaborer d'ici au début de 2015, en consultant largement les partenaires intéressés, un troisième rapport sur l'adéquation des systèmes mondiaux d'observation pour l'étude du climat<sup>1</sup> et, d'ici à 2016, un nouveau plan relatif à la mise en place du système mondial d'observation pour l'étude du climat, ayant notamment pour objet d'appuyer la Convention<sup>2</sup>. Le SBSTA a invité le secrétariat du SMOC à lui communiquer le troisième rapport sur l'adéquation en 2015, avant sa quarante-troisième session, et le plan final d'exécution en 2016, avant sa quarante-cinquième session. Il a engagé le secrétariat du SMOC à lui fournir un projet du nouveau plan d'exécution avant sa quarante-troisième session en 2015.
3. Le SBSTA a relevé qu'en élaborant le troisième rapport sur l'adéquation le secrétariat du SMOC prendrait notamment en considération les conclusions du cinquième rapport d'évaluation du GIEC.

---

<sup>1</sup> Un rapport sur l'adéquation des systèmes mondiaux d'observation du climat a été élaboré en 1998, suivi d'un deuxième rapport de ce type en 2003; ils sont disponibles aux adresses suivantes:

<http://www.wmo.int/pages/prog/gcos/Publications/gcos-48.pdf> et

[http://www.wmo.int/pages/prog/gcos/Publications/gcos-82\\_AR.pdf](http://www.wmo.int/pages/prog/gcos/Publications/gcos-82_AR.pdf).

<sup>2</sup> Pour un résumé du plan d'exécution pour la mise en place du système mondial d'observation pour l'étude du climat à l'appui de la Convention, élaboré en 2004, voir le document FCCC/SBSTA/2004/MISC.16. Pour le résumé du plan d'exécution actualisé de 2010, voir le document FCCC/SBSTA/2010/MISC.9.

4. Le SBSTA a noté combien l'observation systématique était importante pour les évaluations de la vulnérabilité et l'adaptation, eu égard en particulier aux pays en développement. Il a engagé les Parties à recenser les nouveaux besoins d'observation systématiques dans le cadre de la Convention, à l'appui des activités mentionnées ci-dessus au paragraphe 2.
5. Le SBSTA s'est félicité des activités réalisées par le secrétariat du SMOC en vue de soutenir les efforts entrepris pour faire face aux besoins en matière d'observations du climat, notamment l'élaboration d'une mise à jour du supplément consacré aux données satellitaires<sup>3</sup> de la version actualisée de 2010 du plan d'exécution du SMOC.
6. Le SBSTA a remercié le CEOS pour son état actualisé des progrès accomplis par les agences spatiales qui fournissent des observations à l'échelle mondiale pour répondre de manière concertée aux besoins pertinents découlant de la Convention<sup>4</sup>. Il a constaté qu'il était important de poursuivre et de soutenir à long terme les observations par satellite et a pris note du rôle du CEOS s'agissant de promouvoir un partage intégral et libre des données pour soutenir les travaux menés au titre de la Convention. Il a invité le CEOS à fournir, avant la quarante et unième session du SBSTA, un rapport à jour sur les progrès accomplis par les agences spatiales fournissant des observations à l'échelle mondiale pour répondre de manière concertée aux besoins pertinents découlant de la Convention.
7. Le SBSTA s'est félicité des initiatives prises au niveau régional par le secrétariat du SMOC<sup>5</sup> pour soutenir le développement et l'amélioration des capacités d'observation du climat. Il a invité le secrétariat du SMOC à étendre de telles initiatives<sup>6</sup> et a encouragé les Parties qui sont en mesure de le faire à apporter leur appui à ces efforts.
8. Le SBSTA a pris note du rapport sur les progrès réalisés dans l'élaboration de méthodes, de normes et de protocoles pour les observations terrestres liées au climat et les questions connexes, fourni par le secrétariat du SMOC au nom du Système mondial d'observation terrestre<sup>7</sup>. Le SBSTA a souligné l'importance de tels rapports pour ses travaux.
9. Le SBSTA a remercié les organisations qui coparrainent le SMOC<sup>8</sup> de l'appui qu'elles avaient apporté au programme du SMOC au cours des vingt dernières années et les a encouragées à continuer de fournir un tel appui. Il s'est félicité de l'initiative prise par ces organisations de procéder à un examen du SMOC et les a invitées à l'informer, par l'intermédiaire de l'OMM, des résultats de cet examen.
10. Le SBSTA a pris note avec satisfaction des informations fournies par l'OMM<sup>9</sup> sur les résultats de la session extraordinaire du Congrès météorologique mondial, tenue à Genève (Suisse) du 29 au 31 octobre 2012, concernant la mise en place du Cadre mondial

---

<sup>3</sup> Titre complet du supplément consacré aux données satellitaires: *Systematic Observation Requirements of Satellite-based Data Products for Climate*. Ce rapport contient des renseignements détaillés complétant la partie «satellite» de la version actualisée de 2010 du plan d'exécution du SMOC. Le rapport complet est disponible à l'adresse <http://www.wmo.int/pages/prog/gcos/Publications/gcos-154.pdf>.

<sup>4</sup> FCCC/SBSTA/2012/MISC.14.

<sup>5</sup> Dans le cadre de ses récentes initiatives régionales, le secrétariat du SMOC a centré son attention sur l'Afrique et l'Amérique du Sud, ainsi qu'il ressort de sa communication au SBSTA (FCCC/SBSTA/2012/MISC.4).

<sup>6</sup> Par exemple, à la région de l'Asie et du Pacifique et aux Caraïbes.

<sup>7</sup> FCCC/SBSTA/2012/MISC.15.

<sup>8</sup> Le SMOC est coparrainé par les organisations suivantes: OMM, Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Programme des Nations Unies pour l'environnement et Conseil international pour la science.

<sup>9</sup> FCCC/SBSTA/2012/MISC.21.

pour les services climatologiques<sup>10</sup>. Il a invité l'OMM à communiquer, à la trente-neuvième session du SBSTA, des informations sur les résultats de la première session du Conseil intergouvernemental des services climatologiques, qui se tiendrait en principe en juillet 2013. Le SBSTA a recommandé l'adoption d'un projet de conclusions sur cette question par la Conférence des Parties à sa dix-huitième session (pour le texte des conclusions, voir FCCC/SBSTA/2012/L.25/Add.1).

11. Le SBSTA a rappelé les conclusions formulées par l'Organe subsidiaire de mise en œuvre à sa vingt-quatrième session<sup>11</sup> et a fait observer qu'il continuerait de centrer son attention sur la recherche pendant la première série de sessions d'une année et sur l'observation systématique pendant la seconde.

12. Le SBSTA s'est félicité de la poursuite du dialogue sur la recherche qui avait eu lieu à l'occasion de sa trente-sixième session. Il a remercié les représentants des programmes et organismes régionaux et internationaux participant à des activités de recherche sur les changements climatiques ainsi que le GIEC pour leur contribution<sup>12</sup>. Il a également exprimé sa reconnaissance aux Parties qui avaient fait part de leurs vues sur les besoins et priorités de la recherche dans le cadre du dialogue<sup>13</sup>.

13. Le SBSTA a invité les Parties à communiquer au secrétariat, avant le 25 mars 2013, leurs vues sur les questions susceptibles d'être examinées dans le cadre du dialogue sur la recherche à la trente-huitième session du SBSTA et a demandé au secrétariat de rassembler ces vues dans un document de la série MISC.

14. Le SBSTA a pris note des vues communiquées par les Parties, contenues dans le document FCCC/SBSTA/2012/MISC.2 et Add.1 et 2.

15. Le SBSTA a demandé au secrétariat d'organiser d'ici à sa trente-neuvième session, sous réserve de la disponibilité de ressources financières, un atelier pour examiner les informations sur les aspects techniques et scientifiques des écosystèmes ayant d'importants réservoirs de carbone, non pris en compte au titre d'autres points de l'ordre du jour dans le cadre de la Convention, tels que les écosystèmes marins côtiers, dans le contexte d'efforts plus vastes d'atténuation et d'adaptation.

16. Le SBSTA a invité les Parties à faire part au secrétariat, avant le 25 mars 2013, de leurs vues sur la teneur de cet atelier et a demandé au secrétariat de rassembler ces vues dans un document de la série MISC.

17. Le SBSTA a invité les Parties et les programmes et organismes régionaux et internationaux de recherche sur les changements climatiques à communiquer des informations sur les aspects techniques et scientifiques des émissions par les sources, des absorptions par les puits et des réservoirs de tous les gaz à effet de serre, y compris des émissions et des absorptions d'écosystèmes terrestres tels que la steppe, la savane, la toundra et les tourbières, en vue de déterminer et de quantifier les effets des activités humaines. Ces informations feraient l'objet d'un des thèmes du prochain dialogue sur la recherche, compte tenu également des communications reçues conformément au paragraphe 13 ci-dessus.

---

<sup>10</sup> Voir [http://www.wmo.int/pages/gfcs/index\\_en.php](http://www.wmo.int/pages/gfcs/index_en.php).

<sup>11</sup> FCCC/SBI/2006/11, par. 109 a).

<sup>12</sup> Ces informations ont été fournies dans les observations contenues dans le document FCCC/SBSTA/2012/MISC.3 et dans les exposés présentés dans le cadre du dialogue sur la recherche. Pour des renseignements sur les programmes et organismes de recherche qui ont contribué au dialogue sur la recherche, voir <http://unfccc.int/6896.php>.

<sup>13</sup> Ces informations ont été fournies dans les observations contenues dans le document FCCC/SBSTA/2012/MISC.2 et Add.1 et 2 et dans les exposés présentés dans le cadre du dialogue sur la recherche (voir <http://unfccc.int/6896.php>).

18. Le SBSTA a pris note du montant estimatif des incidences budgétaires des activités que devraient exécuter le secrétariat conformément aux dispositions du paragraphe 15 ci-dessus.

19. Le SBSTA a demandé que les activités du secrétariat prévues au paragraphe 15 ci-dessus soient engagées sous réserve de la disponibilité de ressources financières.

---